

donc pas de raison de s'inquiéter (*sanglots*)...

De plus contrairement à ce que prétendent les mauvaises langues de la bobosphère, cela n'aurait aucun rapport, mais vraiment aucun, avec une soi-disant mauvaise conduite de l'un quelconque des proches du président, encore moins de **Monsieur Ferrand** soutenant mordicus qu'il est honnête et a la conscience tranquille !

Il est vrai qu'il n'y a pas si longtemps un ministre sans taches nous jurait les yeux dans les yeux et la main sur le cœur, qu'il était parfaitement innocent ... on se souvient de la suite !

Et nombreux également sont les élus (*ou nommés*) qui s'étant fait prendre la main dans le pot de confitures jusqu'à l'épaule... nous promettaient qu'ils n'y étaient pour rien et qu'au lieu de les martyriser avec nos accusations mesquines, nous ferions mieux de faire barrage au FN.

Bon, les cocos ça c'est fait, grâce à vos bons soins conjugués, mais contrairement au changement promis, rien n'est changé *hormis les noms*, sinon **tout est exactement comme avant** : mensonge présidentiel quant à son ouverture aux membres de la société civile, ceux-ci sont tous de discrets élus peu connus... hâblerie du premier ministre reconnaissant qu'effectivement il a pu être relevé par le passé des comportements répréhensibles, mais que cela ne concernait pas monsieur Ferrand qui resterait ministre.



L'astuce pour réussir ce grand exercice de haute voltige, étant tout simplement ... de ne pas faire d'enquête ... ainsi rien de condamnable ne pourra être reproché aux accusés d'indélicatesses présentes ou passées... qui, au train où vont les découvertes, ne tarderont pas à être aussi nombreux que dans un gouvernement socialiste, c'est dire !

Mais puisqu'on vous dit qu'il n'y a rien de louche dans tout cela ; circulez, y a rien à voir !

« Interrogé par BFMTV, un membre du gouvernement a indiqué, avant l'intervention du Premier ministre, que ce texte « complexe » nécessite d'être plus amplement examiné, afin de ne pas être retoqué par le Conseil constitutionnel. Des problèmes juridiques auraient déjà été pointés par l'instance, assure la chaîne. »

Ah ! vous voyez bien que cela n'a rien à voir du tout avec l'affaire Ferrand !

Et que dit-il de tout cela **monsieur Bayrou**, actuellement ministre des justices (ben oui, y en a manifestement deux, à vitesses très différentes !), initiateur de cette sublime loi devant révolutionner le paysage politique par un grand ménage qui aurait lieu très vite, si possible avant les élections législatives ?

Euh... Et bien il ne dit rien, le ministre, trop concentré sur la rédaction de son projet complexe, comme l'a récemment précisé Edouard Philippe lors de son passage au JT de Rance 2 :

« Ce report est dû à un besoin de clarifier le texte. Nous allons insérer des dispositions assez innovantes, c'est compliqué à écrire, comme nous voulons que le texte soit parfaitement conforme, il sera présenté le 14 juin »

Conforme à quoi au juste ? On ne sait pas encore, raison pour laquelle la girouette peine à le rédiger, d'autant plus que

souvenez-vous, il ne vaut mieux pas qu'il se fasse aider par un jeune de sa famille, c'est pas le moment... Y en a qui ont essayé, ils ont eu des problèmes !

D'autant plus que côté moralité sans faille on ne peut pas dire que François Bayrou soit un exemple très approprié, actuellement visé (*lui ou le Modem, c'est pareil*) par trois accusations d'emploi fictif, dont une concernant **Philippine Laniesse**, l'assistante parlementaire locale (*en circonscription*) depuis plus d'un an, **de Marielle de Sarnez**, ministre Modem, proche de Monsieur Bayrou.

<http://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/y-a-t-il-vraiment-un-%C2%ABbayrougate%C2%BB/ar-BBK0GL?li=BBwLBpb&ocid=spartanntp>

Mais, il se murmure dans les milieux autorisés (*comme disait feu Coluche*) que l'éminent ministre aurait trouvé un chouette moyen pour moraliser cette vie politique qui part complètement en... *choses de la vie*, même si cela semblerait assez compliqué à réaliser ; mais n'ayant pas le temps de vérifier la véracité de cette info, je vous la livre toute crue :

<https://www.youtube.com/watch?v=FhwVWU5n9Fg>

Le ministre s'exprime à partir de 6'40

Finalement, aux dernières nouvelles, Bayrou tiendra un point presse le jeudi 1^{er} juin, sur cette loi dont l'intitulé pourrait être changé, et serait en fait composée de trois projets de loi :

« *Il y aurait d'abord un projet de loi ordinaire comprenant certaines dispositions comme l'obligation d'un casier judiciaire vierge pour les candidats aux élections, ou l'interdiction pour un élu d'embaucher un membre de sa famille.*

Il y aurait ensuite un projet de loi dit organique qui

traitera notamment de la situation fiscale des parlementaires et de la suppression de la réserve parlementaire.

Il y aurait enfin un projet de loi constitutionnel sur l'interdiction de plus de trois mandats successifs dans une même fonction, la suppression de la Cour de justice de la République ou encore la suppression du droit pour les anciens présidents de siéger au Conseil constitutionnel. »

Tout juste si chaque jour n'apporte pas un nouveau nom de candidats aux législatives ou ministres déjà en fonction, entaché d'une suspicion ou d'une autre... Me paraît bien mal partie leur fameuse loi, en un ou trois chapitres... surtout si c'est pour ne pas être appliquée, comme tant d'autres, ou encore pire, être appliquée « à la gueule du client » grâce à la justice du même nom comme le dénonçait récemment Jacques Guillemain.

<http://ripostelaique.com/scandale-ferrand-la-justice-se-rend-a-la-gueule-du-client.html>

En revanche, ce dont nous pouvons être assurés, c'est que **ce gouvernement, en tous points semblable aux précédents dans le domaine de l'immoralité**, ne va pas lambiner pour ce qui est des « cinq piliers » du programme Macron, dont Mike Borowsky, Rédacteur en chef de « La Gauche M'a Tuer » nous rafraîchit la mémoire dans cette édifiante vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=d40_TS77oWY

https://www.youtube.com/watch?v=d40_TS77oWY

<http://lagauchematuer.fr/2017/05/30/que-pensez-vous-de-la-declaration-de-ce-soir-du-1er-ministre-affirmant-que-richard-ferrand-restera-ministre/>

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression

Sources :

http://www.lepoint.fr/legislatives/affaire-ferrand-de-nouvelles-revelations-accablent-le-ministre-30-05-2017-2131382_3408.php#xtor=CS2-238

<http://www.atlantico.fr/pepites/rapport-explosif-discretement-enterre-qui-accable-proche-emmanuel-macron-3037725.html>

<https://blogs.mediapart.fr/yvanraphanel/blog/220517/monsieur-bayrou-prepare-une-loi-sur-la-transparence-mais-cest-quoi-cette-histoire>